



Syndicat CGT des CHEMINOTS du MANS

4, rue d'Arcole - 72000 LE MANS
Téléphone : 02.43.28.71.00 Fax : 02.43.24.28.57
E-mail : cgt.cheminots.lemans@wanadoo.fr

Casse du site ferroviaire du Mans: Non à la mort annoncée de la gare Sud !

Pour la direction, les 56 mètres qui séparent la gare Sud du côté Nord, doivent permettre de faire encore plus de chiffre d'affaire sur le dos des cheminots et des usagers par la mise en place de locaux commerciaux...

Rentabilité financière quand tu nous tiens !!!



Le vendredi 5 novembre, le Directeur de Région SNCF, Mr Cohadon a tenté de justifier son projet de fermeture des guichets de la gare Sud, devant les élus de Le Mans Métropole.

Le syndicat CGT des cheminots du Mans a une nouvelle fois, interpellé la Direction afin d'exiger l'abandon de ce projet.

C'est donc une délégation de cheminots qui a procédé à la remise de près de 1000 signatures d'une pétition lancée dès l'annonce de la fermeture. La CGT, à l'époque, contactait les associations d'usagers pour les aviser de ce projet.

La SNCF a la même volonté que le Gouvernement en refusant les négociations et en maintenant ce projet malgré le rejet unanime dès 2009 des syndicats, des cheminots, des usagers, des associations de défense des usagers, et des élus.

A plusieurs reprises, la CGT a rencontré la Direction SNCF à travers des DCI qui sont restées sans avancée et qui ont entraîné des mouvements de grève très largement suivis par les cheminots du site.

Pourtant, la suppression des 3 guichets Gare sud ne fera que dégrader les conditions d'accueil des voyageurs et aura des conséquences sur les conditions de travail des vendeurs et des agents de l'Escale.

NON LES USAGERS N'ONT PAS BESOIN DE COMMERCE DANS LES GARES, ILS VEULENT DES GUICHETS, AVEC DES CHEMINOTS FORMES REpondant AU MIEUX A LEURS ATTENTES !!!

Pour la CGT, ce projet doit être abandonné :

- Nouvelle attaque sur l'emploi : - 2,5 postes,
- Réduction de l'offre, en diminuant l'amplitude horaire (1 heure tous les jours),
- Risque d'encombrement par une concentration de l'ensemble des flux de la gare, vers la zone nord. L'allongement de la file d'attente risque de dégrader encore le service rendu aux usagers et faire monter le stress des agents et des usagers: augmentation du risque agression,
- Abandon programmé de la prise en charge des personnes à mobilité réduite en gare sud, depuis la fermeture de la « bulle accueil » au mois de décembre 2008,
- Dégradation de la tenue du poste de Réservations Abonnés qui va se retrouver à la vue des usagers ...,
- Détérioration des conditions de travail pour les agents de l'Escale, en cas d'incident nécessitant de refaire des réservations : dégradation de la prise en charge,
- Destruction du Service public, car les usagers utilisent aussi les TER ...les guichets ne sont pas uniquement réservés aux utilisateurs du TGV,
- Incitation à la fraude pour les voyageurs de dernière minute ...

Le Directeur a annoncé avec une certaine forme de provocation que les usagers n'avaient que 56 mètres à faire pour prendre leurs billets. C'est certainement vrai, mais la CGT n'a pas mesuré !!! Pourtant, il est clair que les délais d'attente risquent fort d'augmenter, avec le délicat sentiment de perdre du temps pour les voyageurs pressés, sans oublier les difficultés pour les personnes âgées, ou celles à mobilité réduite ...

La CGT reste fermement opposée à ce projet qui va de nouveau dégrader les conditions de travail des cheminots, en augmentant les flux, dans une zone déjà très chargée.

Enfin, il est évident que la Direction n'avait pas envie de négocier avec les organisations syndicales. Visiblement, la SNCF suit le Gouvernement dans sa logique de ne rien lâcher sur des dossiers sensibles, comme la réforme des retraites, et ce malgré de nombreuses manifestations largement suivies par les salariés du privé comme du public.

Pour preuve, il suffit de prendre en compte le Courrier de la Direction, relatif à la démarche de la CGT de demander l'échelonnement des retenues de la grève du mois d'octobre, qui rappelons le, ne portait pas uniquement sur le dossier de la réforme des retraites, mais aussi sur le volet de l'emploi, des salaires ... La SNCF l'a semble-t-il un peu oublié !!

« Il a été effectivement décidé par l'Entreprise de procéder aux retenues en une seule fois. Toutefois, la retenue s'effectuera sur la paie de novembre, quelle que soit la période à laquelle les agents ont effectué une ou des journées de grève. Ceci évite tout impact sur le salaire du mois d'octobre (mois au cours duquel se sont concentrés la majorité des jours non travaillés), et place les retenues au plus près de la date de versement de la prime de fin d'Année », dicit la direction de la SNCF.

Pour le syndicat CGT des Cheminots du Mans, la Direction prend l'option de supprimer des emplois, ce qui génèrera plus de stress et de situations conflictuelles. Elle s'expose donc à être tenue responsable de tous les dommages que les cheminots pourraient subir sur la santé morale et physique : Code du Travail (article L 4131-4).